



ROYAUME DE BELGIQUE

Déclaration délivrée par

l'Ambassadeur Lagatie, Représentant permanent adjoint

**10<sup>ème</sup> session extraordinaire d'urgence - AGNU**

New York, le 18/09/2024

---

M. le Président,  
Chers collègues,

Avant toute chose, je souhaiterais remercier les auteurs de cette résolution pour leur approche constructive.

La Belgique a voté en faveur du projet de résolution qui nous était soumis aujourd'hui. Ce vote s'inscrit dans la lignée de notre **exposé oral** à la Cour Internationale de Justice le 20 février dernier.

1. La Belgique défend de façon constante que le respect du droit international doit être notre boussole et doit guider en toutes circonstances l'action de la communauté internationale. Comme une majorité des Etats de cette assemblée, **mon pays soutient résolument la Cour Internationale de Justice**, qui constitue l'un des principaux piliers du système judiciaire international. La résolution approuvée aujourd'hui est en ligne avec l'avis consultatif de la Cour du 19 juillet.
2. **L'occupation illégale des territoires palestiniens** et les politiques illicites de colonisation perpétuent depuis des décennies un **système qui porte atteinte aux droits humains de la population palestinienne dans un climat d'impunité**. Cette réalité hypothèque les chances de tout processus de paix au Moyen-Orient. Ces pratiques doivent cesser ! À défaut de s'être

vu proposer des modalités ou actions alternatives, mon pays soutient celles présentées aujourd'hui par le biais de cette résolution.

3. La Belgique applique la politique de **différenciation** à l'égard des colonies israéliennes, dans le respect de la résolution 2334 du Conseil de sécurité. La Belgique note, par ailleurs, que des **sanctions** ont déjà été adoptées contre des colons violents, notamment dans un cadre européen. La Belgique est prête à discuter de l'adoption, toujours dans ce cadre, de nouvelles contre-mesures efficaces et proportionnées par rapport aux actions illicites identifiées par la Cour.
4. L'adoption de cette résolution ne signifie pas une revue à la baisse du droit d'Israël à exister dans ses frontières reconnues internationalement. Et encore moins une diminution de la sécurité de la population israélienne, bien au contraire. Soyons très clairs à ce sujet ! Les groupes terroristes tels que le Hamas se nourrissent de l'oppression, du déni de justice et du sentiment d'impuissance qui accablent celles et ceux dont les droits sont niés. Ce texte offre **une perspective réaliste pour rendre espoir dans la force du droit** à une population qui, du fait des injustices qu'elle subit depuis trop longtemps, est laissée à la merci des idéologies extrémistes. A nous d'y donner effet, pour que cette résolution puisse pleinement contribuer à promouvoir la paix et la réconciliation.
5. Dans cet esprit, la Belgique accueille favorablement l'organisation, à New York ce 26 septembre, d'une réunion sur « la situation à Gaza et la mise en œuvre de la Solution des deux états comme voie vers une paix juste et globale » et espère qu'un processus réaliste pourra y être défini. Elle **soutient pleinement la vision d'une région où deux États démocratiques, Israël et la**

**Palestine, vivent côte à côte**, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

6. Nous le savons, nous faisons face à un chemin long et difficile. Pour apaiser les souffrances incommensurables causées par ce conflit et limiter les risques de son extension, la Belgique continue d'appeler :
- à la mise en œuvre des **résolutions** de cette assemblée et du Conseil de sécurité,
  - à un **cessez-le-feu** immédiat à Gaza,
  - à la libération immédiate de tous les **otages**,
  - au **respect du droit international humanitaire par toutes les parties** au conflit,
  - à une augmentation significative, durable et sans conditions des **flux d'aide humanitaire** dans l'ensemble de la bande de Gaza et à un accès humanitaire terrestre total.
7. La Belgique est convaincue qu'**une solution politique négociée est la seule perspective** qui permette tant aux Israéliens qu'aux Palestiniens de vivre décemment, en paix, côte à côte. Nous continuerons de **soutenir résolument tous les efforts en ce sens**.

Je vous remercie.